

Berne, 1 avril 2014

Campagne sécurité routière vélo 2014 – 2016

## Accidents à vélo: bref aperçu

### Cyclistes grièvement blessés (VAE – vélos à assistance électrique compris)

- En 2013, sur les routes de Suisse, 790 cyclistes sur vélo classique et 144 autres sur VAE ont été grièvement blessés, 17 cyclistes sur vélo classique et 4 autres sur VAE ont été tués.
- En 2012, 439 cyclistes sur vélo classique et 42 autres sur VAE ont été grièvement blessés ou tués lors d'une collision. Deux fois sur trois, la collision a eu lieu avec une voiture (moyenne de 2002 à 2012) <sup>1</sup>.
- En 2012, les trois quarts des accidents graves à vélos se sont produits **à l'intérieur d'une localité**.
- Le «**non-respect du droit de priorité**» est la cause la plus fréquente de collisions vélo-voiture, toutes responsabilités confondues. <sup>2</sup>

L'évolution de ces dix dernières années (de 2002 à 2012) est spectaculaire: alors que le nombre de blessés graves parmi les occupants de voitures s'est réduit de moitié, on n'observe pas d'amélioration chez les cyclistes (vélos et VAE). Depuis 2011, les accidents de VAE font l'objet de statistiques séparées. Les statistiques d'accidents 2013, publiées le 25.3.2014, font état d'un recul de 6% du nombre d'accidents graves à vélo. L'Office fédéral de la statistique fait toutefois observer que cette évolution positive est aussi due à aux conditions météorologiques défavorables qui ont entraîné une baisse de l'utilisation des deux-roues.

### Scénarios typiques d'accidents

Le risque d'accident est particulièrement important en cas de non-respect de la priorité lorsque le cycliste ou l'automobiliste oblique à gauche, ainsi qu'aux signaux «cédez le passage» et «stop». Par contre, «brûler un feu rouge» s'avère nettement moins générateur d'accident.

### Les raisons du non-respect du droit de priorité

Du fait de leur «petit format» (comparés aux autres véhicules), les cyclistes sont souvent aperçus trop tard aux intersections par les automobilistes voire même pas du tout. Une mauvaise estimation de la vitesse des cyclistes (notamment sur un VAE) est aussi un important facteur de risques. Ces derniers ont, pour leur part, souvent tendance à sous-estimer les risques de l'inobservation du droit de priorité, tout en surestimant leur capacité de maîtrise.

---

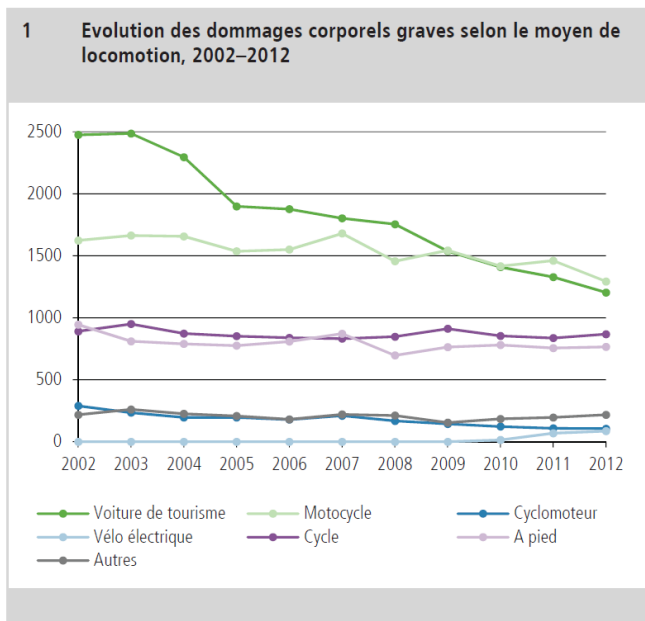
<sup>1</sup> bpa, rapport SINUS 2013, page 63, tableau 2 et 4.

<sup>2</sup> La responsabilité de la collision se répartit d'une manière assez égale entre cyclistes et automobilistes (respectivement 44% et 46% des cas). bpa, rapport SINUS 2013

## Les buts de la campagne

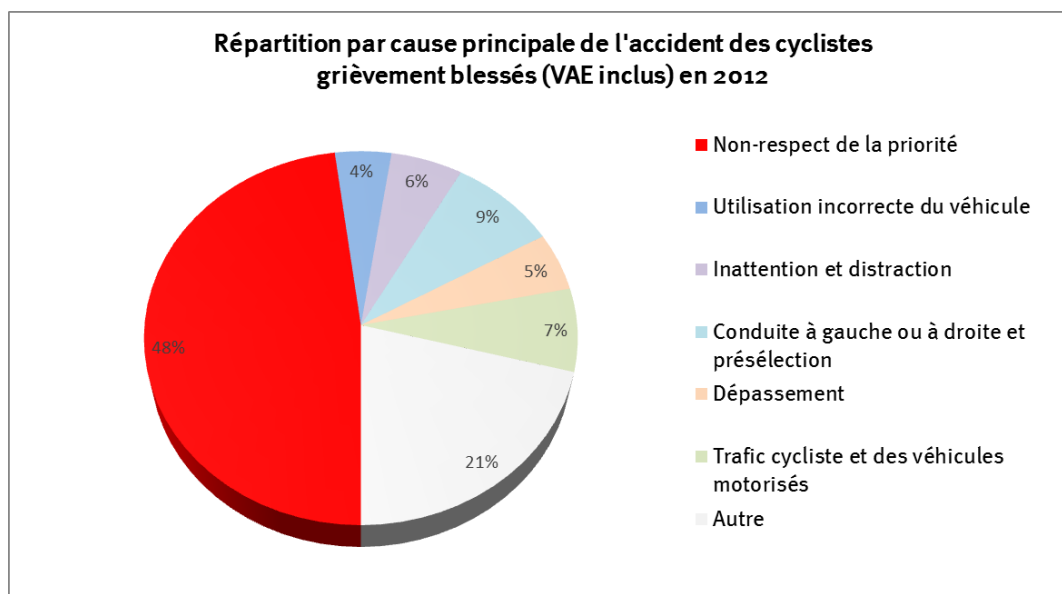
Une observation rigoureuse du droit de priorité pour réduire les risques d'accidents graves chez les cyclistes: en considération des actuelles statistiques d'accidents, ce sont eux qui sont au centre de la campagne de prévention. Le slogan «Priorité à la prudence – tu ne sais jamais ce qui va t'arriver!» vise à rendre plus attentifs, tant les cyclistes que les automobilistes, aux dangers qui les guettent aux «Cédez le passage», aux «stop» et aux feux rouges – et à les inviter à agir en conséquence.

## Stagnation du nombre d'accidents de vélo et de VAE



Source: rapport SINUS 2013

## Cause principale des accidents lors d'une collision: le non-respect du droit de priorité



Source: Office fédéral de la statistique